

Cfdt: LES NEWS DU CSE





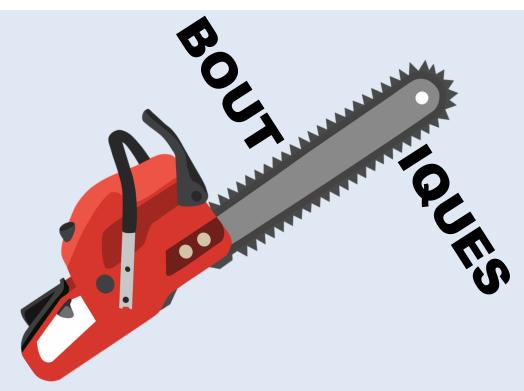
LA CFDT, AVEC VOUS ET POUR VOUS

SUIVEZ
NOUS SUR
X
ET
FACEBOOK









C'est désormais devenu un rituel morose et implacable déroulé à un rythme régulier et chronométré par la Direction : les élus doivent donc se résigner à voir défiler en CSE le processus de démantèlement du réseau de distribution de la maison mère Orange et ne peuvent qu'en constater les dégâts irréversibles subis par les salariés sur le terrain.

4 nouvelles boutiques sont concernées par ces arrêts d'exploitation pour le premier semestre 2025 : Montrouge, Vincennes, Paris Passy et Noisy les Arcades.

34 salariés sont concernés et vont devoir subir un reclassement en boutique ou sur une autre entité de la DO IDF.

La **Cfdt** sera à leur côté.

Nouveau Règlement Intérieur (RI)

La Direction de la DO IDF a souhaité la mise en place d'un Règlement Intérieur unique pour l'ensemble des unités.

La **Cfdt** n'est pas convaincue de l'utilité d'un RI commun à tous salariés puisqu'il ne prendra pas en compte les situations de travail propres à chaque entité.

Maillot, c'est fini

La Direction a annoncé vouloir libérer le site de Maillot au premier trimestre 2025, **183 salariés sont concernés**.

Le site de destination des équipes de l'**USC** (Unité Service Client) et de la **DSG** (Direction des Services Généraux) sera le bâtiment Auteuil (aussi appelé Jasmin) dont certains espaces seront réaménagés.

Les sites d'atterrissage des salariés de l'**UCI** (Unité Clients et Industrielle) seront Nanterre pour les équipes d'intervention du 92 et Beaujon pour les équipes d'intervention du 75.

C'est un nouveau site historique qui va être libéré. La **Cfdt** sera attentive et vigilante sur ces déménagements qui une nouvelle fois, vont impacter le quotidien et parfois l'équilibre vie privée - vie professionnelle de nos collègues.

Bilan hygiène, sécurité et conditions de travail 2023

380 départs pour 132 arrivées à la DO IDF! Faire plus avec moins, la notion n'est pas nouvelle chez Orange, mais les effets se font lourdement sentir.

Surcharge de travail, rassemblement des équipes en open space bruyant, augmentation des risques d'accidents liés à la fatigue, au risque routier, à l'épuisement professionnel, sont les conséquences de la baisse des effectifs.

La **Cfdt** rappelle à la Direction qu'elle est légalement responsable de la sécurité de ses salariés.

Vos élus sont disponibles sur vos périmètres si vous rencontrez une difficulté ou si vous vous interrogez sur vos conditions de travail.

La Cfdt souhaite de belles vacances aux salariés de la DO IDF

